

Le Complexe Nautique de La Source ouvrira au public le 19 septembre

Le Complexe Nautique de La Source sort de l'eau. En travaux depuis mars 2018, le projet s'est concrétisé le 6 août dernier, suite à l'avis favorable rendu par la visite de la commission de sécurité. Ce nouvel équipement moderne, en phase avec son époque, son environnement et ses futurs utilisateurs, ouvrira ses portes le 19 septembre 2020 à 10h.



Après plus de 2 ans de travaux et un coût total de 17 Millions d'euros, le Complexe Nautique apparaît désormais comme métamorphosé. Tout en gardant son aspect historique avec ses grands losange en bois supportant la charpente, la réhabilitation offre désormais le CNS comme un lieu structurant du territoire. Capacité d'accueil plus importante, nouveau tarif à destination des familles, plages horaires plus larges, accessibilité totale et en autonomie pour les personnes à mobilité réduite, hautes performances énergétiques : l'équipement se veut moderne, en phase avec son époque, son environnement et ses utilisateurs.

Un équipement pour tous, à dominante éducative, sportive et santé

Le Complexe Nautique d'Orléans la Source a été imaginé avec et pour toutes les catégories d'utilisateurs : jeune public, scolaires, clubs, familles, public adulte,... L'objectif étant de favoriser leur cohabitation et la simultanéité de toutes les pratiques dans un bâtiment moderne et agréable en tous points de vue : confort sanitaire, olfactif et thermique ont été placés au cœur des préoccupations. L'équipement est articulé autour de 3 axes : éducatif, sport et santé. Un maximum de niveaux de classes orléanaises pourront y être accueillis et l'accès grand public y sera garanti tous les jours de la semaine, pour la nage et les activités encadrées. Les nouvelles pratiques aquatiques (Aquabiking, Aqua Crossfit, Aqua Jump, Aqua Fitness,...) et l'organisation d'évènements y sera également encouragée (ciné piscine, piscine sous les tropiques,...).

Ce nouvel équipement d'environ 4 400M² comprend, en intérieur :

- Un grand hall d'accueil, des vestiaires individuels et collectifs
- Un bassin de nage de 25 mètres avec 6 lignes d'eau et fond mobile
- Un bassin polyvalent de 300 m² avec nage à contre-courant et buses de massage
- Une fosse de plongée d'une profondeur de 6 mètres, permettant l'obtention « d'unités de compétences » pour l'obtention de niveau de plongée. Le Complexe Nautique de la Source sera le 2ème équipement de la Région Centre-Val de Loire à offrir cette possibilité

En extérieur :

- Un bassin de type nordique de 50 mètres et 8 couloirs avec aileron mobile permettant de diviser le bassin en 2 x 25m (16 couloirs)
- Une lagune de jeux pour les enfants

CONTACT PRESSE

Germain Fournier - germain.fournier@orleans-metropole.fr

06.77.27.93.38



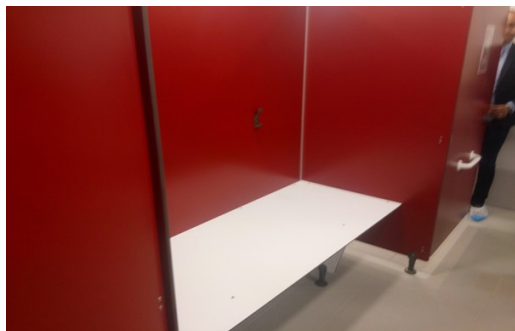
@presseorleans



Orléans
Mairie

-
Un
so-

Une accessibilité totale, pour tous, et en totale autonomie



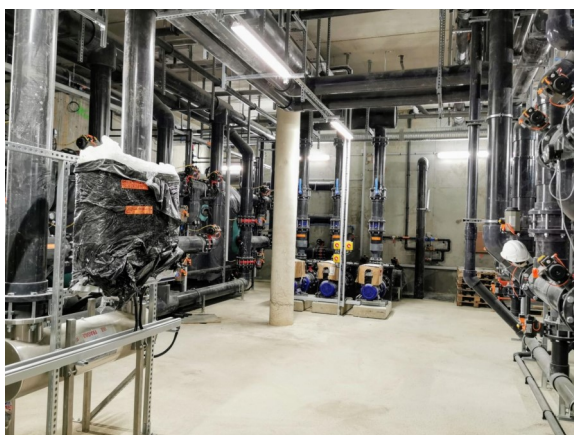
L'accessibilité PMR à l'ensemble du Complexe Nautique de la Source est optimale, bien au-delà de la réglementation en vigueur. Des cabines privatives équipées de banquette adaptées permettent un changement de fauteuil facilité avant l'accès aux bassins. Pour la mise à l'eau, une plateforme hydraulique à ciseaux a été installée. Une barre de maintien pour les personnes à mobilité réduite (PMR) vient compléter le dispositif et un bouton de commande étanche permettra d'actionner la plateforme, en autonomie, pour y laisser le fauteuil adapté et débiter la nage. Fond mobile du bassin sportif, rampe d'accès au bassin polyvalent, espaces visiteurs entièrement accessibles ont également été prévus au sein de l'équipement.

Un équipement vertueux et responsable, intégré dans son environnement

La transition énergétique reste une priorité absolue pour la Ville d'Orléans. Comme pour l'ensemble de ses politiques et actions, l'impact environnemental du futur Complexe Nautique de la Source a été pris en compte pour tenter de le réduire au maximum et rendre l'équipement le plus vertueux et sobre possible. Ce nouvel équipement sportif prend en compte les enjeux essentiels que sont la consommation d'énergie, la consommation d'eau ou encore la préservation de la biodiversité. Construit en Marché Global de Performance, l'entreprise BFC s'est engagée à construire mais aussi assurer l'entretien technique et la maintenance de l'établissement pendant 5ans.

Des critères de performances énergétiques et de performances d'usage ont été définis :

- **Production de l'eau chaude sanitaire (ECS) à partir d'énergies renouvelables** (à minima 40% d'énergies non carbonées). La chaleur nécessaire sera produite par le réseau de chaleur urbaine, alimenté par une chaufferie biomasse. L'efficacité énergétique de l'équipement sera optimisée grâce à la récupération de la chaleur du traitement de l'air et de l'eau avant rejet (consommation énergétique visée, en énergie primaire : inférieure à 1350 kWh par an et par m2 contre 2180 jusqu'à présent).
- **Consommation de maximum 100 litres d'eau par jour et par baigneur** (contre 190 litres par jour et baigneur jusqu'à présent) grâce notamment à la récupération des eaux de lavage de filtres.
- **Traitement de l'air avec maîtrise de l'hygrométrie** pour améliorer la qualité de l'air.
- **Optimisation des consommations électriques** grâce à des équipements techniques peu énergivores (filtrage, pompes, éclairage à LED, avec détecteurs de présence et minuteurs,...).
- **Acoustique plus confortable** pour les usagers grâce à **une isolation phonique et un traitement acoustique des espaces**.
- Intégration paysagère repensée avec des espaces verts incitant à la détente.



CONTACT PRESSE

Germain Fournier - germain.fournier@orleans-metropole.fr

06.77.27.93.38

 @presseorleans

Informations pratiques : des horaires et tarifs accessibles pour tous

Les horaires d'ouverture au public seront plus larges. Deux matinales sont prévues le mardi et le jeudi à partir de 7h30. Une ouverture « nocturne » est prévue le vendredi soir jusqu'à 22h, permettant notamment d'organiser des événements thématiques (soirée Zen, aqua ludique de Noël ...).

- **Horaires d'ouverture au public :**

Période scolaire :

- Lundi et mercredi : 12h à 20h
- Mardi et jeudi : 7h30 à 20h
- Vendredi : 12h à 16h et 17h à 22h
- Samedi : 10h à 17h
- Dimanche : 10h à 13h

Période des petites vacances :

- Du mardi au samedi de 12h à 20h

Période des grandes vacances :

- Tous les jours de 12h à 20h

- **Tarifcation**

La Mairie d'Orléans propose une grille tarifaire très attractive pour ce type d'équipement, en affichant une entrée plein tarif à 3.90 € et 2.20 € en tarif réduit. Les tarifs sont identiques que l'on soit habitant d'Orléans ou non. **Une nouveauté dans les tarifs** : la création d'un tarif « famille », avec 1 adulte et 2 enfants pour 8 € et 2 adultes et 2 enfants pour 10 €.

L'ensemble des tarifs est à retrouver en annexe.

Annexe 1 : Tarifs des piscines d'Orléans (du 01/09/2020 au 31/08/2020)

Leçons de natation et animations dans toutes les piscines*	
Forfait apprentissage (10 leçons de 30 mn entrées comprises)	116,30 €
Leçon de perfectionnement à l'unité, entrée comprise (30mn)	11,80 €
Tarifs d'entrée pour le public dans toutes les piscines Enfants jusqu'à la date anniversaire de leur 5 ans, Enfants jusqu'à 14 ans uniquement au bassin d'apprentissage Victor Fouillade. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ASLH) Orléanais agréés Jeunesse et Sport, dans la limite d'une entrée par groupe et par semaine.	GRATUIT
Plein tarif :	
Entrée à l'unité	3,90 €
Abonnement 20 entrées**	61,40 €
Pass semestriel***	135,80 €
Pass annuel***	226,10 €
Tarif réduit :	
Le tarif réduit s'applique aux Jeunes à partir de 5 ans et jusqu'à 25 ans révolus, aux titulaires de la carte d'invalidité GIG ou GIC, aux titulaires de la carte de quotient familial dans les catégories 1 ou 2 et aux Orléanais de plus de 65 ans, aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA.	
Entrée à l'unité	2,20 €
Tarif Famille (1 adulte et 2 enfants)	8,00 €
Tarif Famille (2 adultes et 2 enfants)	10,00 €
Abonnement 20 entrées** :	31,70 €
Pass semestriel***	67,40 €
Pass annuel***	113,70 €
Achat de tickets en nombre**** (par 100 tickets)	256,70 €
Tarifs animation « L'anniversaire des pirates » au palais des sports	76,60 €
Événement exceptionnel (ciné-piscine, concert piscine)	10,30 €
Événement exceptionnel : tarif réduit (- de 26 ans)	6,10 €
Activités encadrées unitaire, 1 activité (aquabike, aquajump, aqua cross fit ...)	7,50 €
Activités encadrées unitaire, 2 activités (aquabike, aquajump, aqua cross fit ...)	11,25 €
Activités encadrées unitaire, 3 activités (aquabike, aquajump, aqua cross fit ...)	13,50 €
Activités encadrées annuelle, 1 activité (aquabike, aquajump, aqua cross fit ...)	247,50 €
Activités encadrées annuelle, 2 activités (aquabike, aquajump, aqua cross fit ...)	371,25 €
Activités encadrées annuelle, 3 activités (aquabike, aquajump, aqua cross fit ...)	445,50 €

* Les forfaits d'apprentissage de natation ne sont pas remboursables quelque soit le motif.

** Sans durée de validité dans toutes les piscines d'Orléans, non remboursable quelque soit le motif

*** Fréquentation illimitée, pendant 182 jours pour le pass semestriel ou 365 jours pour le pass annuel, de date à date L'abonnement est personnel. Il permet uniquement à son titulaire d'accéder dans toutes les piscines municipales d'Orléans. Cet abonnement n'est pas rétrocedable et il n'est pas remboursable, quelque soit le motif.

**** Les tickets achetés en nombre peuvent être utilisés par toute personne dans toutes les piscines d'Orléans, sans durée de validité. Ils ne sont pas remboursables quelque soit le motif.

CONTACT PRESSE

Germain Fournier - germain.fournier@orleans-metropole.fr

06.77.27.93.38

 @presseorleans